**ECHO-DOPPLER VEINEUX DES MEMBRES INFERIEURS**

Indication :

Douleur aigue du creux poplité droit. Recherche de thrombose veineuse.

Résultat :

A droite :

Thrombose veineuse profonde récente de deux veines jumelles internes et du tronc des jumelles au tiers supérieur du mollet.

Ces veines sont dilatées (8 mm en compression), incompressibles, sans flux retrouvé au doppler pulsé et couleur, avec un matériel thrombotique endoluminal peu échogène.

La tête du thrombus est située dans le tronc des jumelles et paraît plutôt mobile.

Les autres veines surales, tibiales postérieures, soléaires et péronières sont bien libres, perméables et dépressibles, sans thrombus endoluminal visible.

La veine cave inférieure, les veines iliaques primitives et externes, fémorales communes et superficielles, poplitées droites et gauches sont libres, perméables, totalement dépressibles sous la sonde d'échographie, sans thrombus endoluminal visible, avec d'excellents flux doppler pulsé et couleur, bien modulés par la respiration et de bonne amplitude, sans image directe, ni indirecte de thrombose veineuse profonde récente ni ancienne.

Au niveau sural gauche, les veines tibiales antérieures et postérieures, péronières, jumelles, soléaires et les veines du tronc tibio péronier gauches, sont libres, perméables, totalement dépressibles, sans thrombus endoluminal, avec des flux de remplissage normaux en doppler couleur, sans image séquellaire.

Conclusion :

Thrombose veineuse profonde récente de deux veines jumelles internes droites étendue au tronc des jumelles.

Traitement par INNOHEP à dose curative (0,9 ml 1 fois par jour)

(surveillance de la numération plaquettaire).

Relais par les antivitamines K (PREVISCAN 1 cp par jour)

Repos strict au lit jambes surélevées pendant 48 heures, puis reprendre la marche progressivement sous contention élastique classe 2.

Prévoir 6 semaines de traitement anticoagulant et à l'issue, un bilan étiologique à la recherche de thrombophilie constitutionnelle ou acquise.

**CREDITS**

* ŒUVRE COLLECTIVE DE L’AFPA

sous le pilotage de la Direction de l’Ingénierie et de l’Innovation Pédagogique (DIIP)  
Centre d’ingénierie sectoriel tertiaire-services

* EQUIPE DE CONCEPTION

Sylvie CULAT (Ingénieur de formation)

Chantal DEKERLE (Formateur)

* DATE DE MISE A JOUR

28/01/2015

© AFPA 2014

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l’adaptation ou la transformation, l’arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

**Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes**

13 place du Général de Gaulle - 93108 Montreuil Cedex

[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr/)